



Maison des comités
106 rue des Bussys
95600 Eaubonne
Tel : 01 34 16 07 51
arccd95@yahoo.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Tir à L'Arc

Association déclarée le 7 janvier 1976 N° 1154

Division Départementale : DD 95 Saison - 2015 / 2016

Origine de la filière par équipes de clubs, les DD sont les premières étapes de la formation du tir à l'arc par équipes.

Clubs et Compagnies concernées : Toutes les équipes de clubs du 95 (une équipe par club ou compagnie).

Limitations : ne peuvent participer en DD tous les tireurs évoluant déjà en DR ou en D1, D2 et DNAP.

Composition des équipes : 4 tireurs (3titulaires + 1 remplaçant).

Identités des équipes : Classique hommes, Classique Femmes, Compound mixtes, (pas de mixité en DR).

Les concours de la DD95 sont :
05 et 06 Décembre 2015 - 2X18m en salle à Osny
09 et 10 Janvier 2016 - 2X18m en salle à Villiers le Bel
21 mai 2016 - 2x70m FITA + **Duels** à Saint Ouen L'Aumône
11 juin 2016 - 2x50m Fédéral à Viarmes

Dès que toutes les équipes seront inscrites, les clubs organisateurs recevront les chèques venant du Comité Départemental.

Règlements :

- Respect de règles FFTA dans les épreuves programmées.
- Le classement s'opère après chaque épreuve en additionnant les points des 3 meilleurs scores de l'équipe de 4 tireurs déclarée avant le début des tirs.
- La composition de l'équipe peut être modifiée à chaque épreuve, c'est le club qui est inscrit, pas la composition de l'équipe.
- Les équipes sélectionnées à la fin de la DD s'engagent, à participer à la finale des DD et en cas de victoire à cette compétition, de monter l'année suivante en DR Honneur.
- En cas de refus de monter le club se verra imposer des sanctions sportives mises au point par la région.
- Les membres d'une même équipe doivent tirer au même départ.
- Il y aura des **duels par équipe pour le FITA**.
- L'équipe classée 1ère sur les 4 concours du département sera sélectionnée d'office pour la finale DD.
- Un coefficient multiplicateur "x 2" des points pour le Fédéral et le FITA, valorisation des concours Extérieurs.

Le montant de l'inscription par équipe est de : 150 € représentant les mises des **4** tireurs sur les **4** concours.

Le comité versera à chaque organisateur: **35 €** par équipe en salle et **45 €** par équipe en extérieur.

Un complément de **15 € par équipe** sera versé par le département à l'organisateur du FITA (pour les duels).

Si une équipe ne participe pas à une étape pour des raisons valables, elle ne sera pas remboursée, mais l'organisateur recevra le montant de l'inscription prévue.

Bon tir à tous.

Thierry DE FRANCE
Président du CD95 Tir à l'Arc